SODAVEX
Cabinet-boutique
Environnement • Énergie • Expropriation • Municipal

Communiqué

UN GRAND CHELEM POUR SODAVEX!

C'est avec fierté que nous annonçons que, dans la foulée de l'arrivée à titre d'actionnaire d'Yves Dulude, figure marquante du domaine juridique, le cabinet Sodavex accueille quatre avocats talentueux qui se joignent à nous avec le désir de bonifier l'expertise déjà bien établie du cabinet au niveau national dans les domaines du droit de l'environnement et de l'énergie, du droit immobilier, municipal et réglementaire, ainsi qu'en expropriation et en droit autochtone.

NICOLA CORBO, barreau 2009 se joint à titre d'actionnaire. Sa pratique se concentre auprès d'entreprises et couvre tant les conseils stratégiques de développement que les aspects litigieux et corporatifs de leurs opérations, ce qui favorise la mise en place de solutions concrètes. Il rejoint la fondatrice, Christine Duchaine, avec qui il a travaillé au début de sa pratique alors qu'ils œuvraient au sein d'un cabinet national, ainsi que depuis lors dans plusieurs dossiers d'envergure pour des clients communs.

ANDRÉA LAFRAMBOISE, barreau 2010, se joint également à titre d'actionnaire. Elle était associée au sein d'un cabinet-boutique, dans lequel elle a acquis une belle expertise en litige civil, commercial et administratif. Elle a piloté plusieurs dossiers d'envergure pour une clientèle fidèle qui lui fait confiance et qu'elle conseille avec beaucoup de dévouement, ce qui est au diapason des valeurs de notre cabinet.

ERIK LOWE, barreau 2013, se joint à l'équipe afin de nous faire profiter de son expertise en droit immobilier, en recours collectif et en expropriation avec la passion et le dévouement qui le caractérise, ce qui sera définitivement un atout pour la clientèle.

CLARA GAGNÉ-THIBAULT, barreau 2020, travaille avec Nicola et Andréa depuis plusieurs années. Son expérience en droit immobilier et en litige civil et administratif nous permet de mieux répondre aux demandes de notre clientèle. Son sens aiguisé du service client, spécialement dans l'assistance et le soutien des exigences serrées que commandent plusieurs enjeux juridiques est apprécié de tous.

La complémentarité de leur pratique avec les domaines de spécialisation qui font notre réputation, ainsi que la grande similitude de nos valeurs et de nos clients, font de cette alliance une évidence. Le cumul de nos forces se traduira par un approfondissement de nos compétences, mais surtout, par un accroissement substantiel de notre potentiel à répondre aux besoins parfois très pointus d'une clientèle sophistiquée et à l'assister dans la réalisation de projets novateurs. C'est une excellente nouvelle pour nos clients qui augure très bien pour l'avenir et la pérennité de l'équipe et de Sodavex.

Christine Duchaine

514-989-9119 / info@sodavex.com